



Février 2024

Bibliothèque

Mercredi 7 et 21 février à partir de 14h - Papote, tricote, grignote

Envie de découvrir le tricot, le crochet, quel que soit votre âge ou votre niveau ?

Poussez la porte de la bibliothèque et rejoignez-nous.

Tout public. Gratuit

Lieu : bibliothèque

Samedi 03 février à 11h00 - Remise des prix du concours de photo organisé par la bibliothèque et ayant pour thème « Le corps en mouvement ».

RAPPEL : vous avez jusqu'au 30 janvier pour venir déposer votre photo. Règlement du concours consultable à la bibliothèque et sur le site internet de la commune.

Tout public. Gratuit

Lieu : bibliothèque

Vendredi 09 février à 10h00 - Bébés lecteurs avec Alexandra. Thème de la séance « Gentil ou méchant ? »

Pour les enfants de 0 à 4 ans. Gratuit

Lieu : bibliothèque



Samedi 10 février à 10h30 - Café-lecture-papote

Temps de rencontre et d'échange autour de ses lectures (roman, bande-dessinée...).

Vous pouvez venir pour discuter mais aussi pour écouter et piocher des idées.

Tout public. Gratuit

Lieu : bibliothèque

Du changement dans l'équipe

L'équipe de la bibliothèque va changer dans les prochains mois. En effet, Milène Delamaire-Peltier qui occupait le poste de bibliothécaire, va poursuivre son chemin dans une autre collectivité. Un recrutement est en cours afin de continuer à vous apporter un service de qualité, accueillant, dynamique et souriant.

Avis de coup de cœur à la bibliothèque !

Personne ne meurt à Longyearbyen de Morgan AUDIC aux éditions Albin Michel.

L'histoire se déroule au nord de la Norvège, dans la région du Svalbard. Dans ce roman vous avez les ingrédients d'un superbe polar : deux femmes retrouvées mortes - accident, suicide, meurtre ? - une enquêtrice, un journaliste, des mammifères marins, des pêcheurs de baleines, des paysages à couper le souffle.

C'est un polar de saison dirons-nous, il donne froid dans le dos !
Recommandation de la bibliothèque : à lire bien au chaud sous une couverture. Pour la prononciation de « Longyearbyen », vous pouvez demander à votre bibliothécaire, elle a rencontré l'auteur et sait maintenant comment le dire !

Animations...

◆ Club de l'amitié

Mardi 6 février : Club avec ses activités habituelles.

Jeudi 8 février : Cinéma à Saint Méen le Grand.

Vendredi 9 février : Concours de belote à la salle polyvalente à 14h.

Mardi 20 février : Club avec ses activités habituelles.

◆ Idées à coudre

Mardi 6 et 20 février : Atelier couture à la salle des associations à 20h.

◆ A.S.C.G.

L'association sportive et culturelle organise son repas annuel le **3 février 2024**. Les bénéficiaires serviront à financer du matériel pour l'organisation des randonnées organisées par l'association et la section badminton.

◆ APEL Saint-François

Du 11 au 15 mars, les élèves de CM1, CM2, et CE2, de l'école privée St François, partent à la découverte de la montagne. Pour aider les familles, au vu, de l'augmentation du coût de la vie, L'APEL organise un spectacle de magie présenté par **Le Métayer Lionel**, professionnel et à plusieurs reprises récompensés. Cette représentation aura lieu **le Dimanche 18 Février** à la salle polyvalente à partir de 15h30, (12euros adultes et 6euros enfants), suivi d'un repas à emporter (galettes/saucisses, 2.50€). Si vous êtes intéressés, contactez Aurélie au 06/64/11/62/03.

◆ Soirée Théâtre C.C.A.S.

Samedi 24 février : Soirée théâtre à 20h30 à la salle polyvalente organisée par le C.C.A.S. 6€ l'entrée. (règlement sur place).

« **Vous avez de la chance** » de **Patricia Haubé**

Antoine, hypocondriaque et de surcroît daltonien est l'assistant quelque peu empoté de Pierre, architecte de renom. A la suite d'une erreur dans la transmission d'un dossier important, Antoine va mettre Pierre dans une situation embarrassante. Pierre va alors cumuler les mensonges pour essayer de rassurer Monsieur Marquis son client visiblement remonté, congédier Florence une maîtresse encombrante qui ne semble pas être disposée à débarrasser le plancher, gérer le retour de Cécile sa femme qui devait être en week-end dans un camp de naturistes, essayer de canaliser Sacha son beau-frère complètement décomplexé et convaincre Germain jardinier à ses heures de jouer devant Monsieur Marquis le rôle de son père même si Germain s'avère être un bien mauvais comédien. Mettez tous ces personnages à la sauce plumaugataise de « la troupe du théâtre à Plum' » et vous obtenez une comédie totalement déjantée...

Mairie de GAËL 02.99.07.72.20 et Agence Postale 02.23.43.26.58

Horaires :

Lundi, mercredi et samedi : De 09h00 à 12h00, fermé l'après-midi.



Commerces

♦ Boulangerie « Le fournil de Gaël »

Nous tenions à nous associer à l'ONG United Riders pour tous vous remercier pour vos nombreux dons à destination des personnes dans le besoin. Merci pour eux, merci à vous! La boulangerie sera fermée pour vacances du lundi 29 janvier au lundi 12 février inclus.

♦ En quête de Brocéliande et le Comptoir

Victime de son succès, mon escape game "L'Hôtel maudit de Gaël", initialement prévu du 2 Octobre au 29 Novembre, est prolongé jusqu'au 29 Février 2024.

Etat-civil



Naissances :

BRASSEUR Elise, née le 28 décembre 2023 à Rennes.

GUILLAUME Liam, né le 13 janvier 2024 à Saint-Grégoire.

Décès :

PRIMARD née BAILLARD Simone, décédée le 11 janvier 2024 à Gaël.

DOUGUET Joël, décédé le 21 janvier 2024 à Gaël.

Collecte des bacs jaunes

Lundi 5 et 19 février sur l'ensemble de la commune de Gaël.

Informations communales

♦ Horaires des messes

Dimanche 18 février : Messe à l'église de Gaël à 10h30. Tous les mercredi à 11h00.

♦ Balayage des rues

Jeudi 29 février : à 14h00 par l'entreprise L.P.S .

Recensement de la population 2024

Jusqu'au samedi 17 février.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie de Gaël au 02.99.07.72.20 ou par mail : mairie.gael@orange.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Conseil municipal du 16 janvier 2024

Contrat d'assurance statutaire : convention de gestion avec le CDG 35 :

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention de gestion du contrat d'assurance statutaire avec le Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine.

Contrat copieurs mairie :

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la proposition de location du copieur pour la mairie par TBI de Ploërmel pour un montant mensuel de 188,80€ TTC.

Contrat standard et installation téléphonique :

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la proposition d'Orange de location avec maintenance du standard de la mairie et des postes téléphoniques de la mairie, l'école, le centre culturel et la cantine pour un montant mensuel de 403,20€ TTC et des abonnements téléphoniques fixes et portables pour un coût global mensuel de 334,70€ TTC.

Rémunération des agents recenseurs :

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la règle de calcul des agents recenseurs comme suit : 1,70€/bulletin individuel, 1,04€/feuille de logement, 60€ de forfait de formation, 220€ de forfait pour la tournée de reconnaissance et 220€ de forfait pour les frais de déplacements.

Retour sur...

♦ Réunion publique Aménagement Rue de la Libération.

Les riverains et usagers de la Rue de la libération et des rues annexes sont venus nombreux le mardi 23 janvier dernier, à la réunion publique de présentation du projet d'aménagement. Les maîtres d'œuvres urbanistes de l'Atelier du Marais ont détaillé les aménagements prévus en rappelant certaines doléances faites lors du diagnostic avec les riverains. Les arguments, souvent techniques, ont été donnés lorsqu'une suite favorable ne peut être réservée aux souhaits des usagers et riverains. Dans l'ensemble, les participants ont adhéré au projet présenté. Les élus remercient les participants pour leur présence à cette réunion et les échanges constructifs qui vont permettre de finaliser cet aménagement.



Bibliothèque : Salle Annexe – 35 290 GAËL

02 99 07 76 61 – bibliotheque.gael@orange.fr

Horaires : mardi et vendredi : 16h00 à 18h00

mercredi : 14h30 à 18h00

samedi : 10h00 à 12h30

<https://www.facebook.com/bibliothequemunicipalegael/>

Cantine : 02.99.07.74.47



Région Bretagne

◆ Déploiement de la carte KorriGo sur le réseau de transport public BreizhGo

La Région Bretagne engage une nouvelle étape dans le déploiement de la carte KorriGo sur le réseau de transport public BreizhGo qu'elle organise. Depuis le mois de janvier, la région Bretagne dote progressivement d'une carte les 100 000 élèves transportés chaque jour sur les lignes et circuits scolaires. Une première phase importante de déploiement sera réalisée dans les prochaines semaines auprès de l'ensemble des élèves empruntant les circuits dédiés uniquement aux scolaires.

Puis, à l'instar de ce qui est fait en Ile-et-Vilaine, la carte KorriGo viendra équiper les cars des lignes interurbaines du réseau BreizhGo dans les mois à venir.

Valable sept ans, la carte KorriGo va permettre à chaque enfant transporté de pouvoir charger sur ce support unique plusieurs titres de transport à commencer bien sûr par son abonnement scolaire BreizhGo. Cette carte peut également accueillir les titres de 11 grands réseaux en Bretagne comme par exemple le réseau des TER BreizhGo, le réseau STAR de Rennes Métropole, le réseau SURF de Fougères Agglomération ou le réseau MAT de Saint-Malo Agglomération.

Il est également possible de charger sur la carte KorriGo l'accès à certains services tels que des bibliothèques, des piscines ou encore des abris vélos sécurisés aux abords des gares.

Dès la réception de la carte KorriGo, chaque élève transporté sur le réseau BreizhGo doit valider sa carte à chaque montée dans le car sur son trajet domicile-établissement scolaire à l'aller comme au retour.

Afin d'accompagner les familles, une page est dédiée sur BreizhGo.bzh leur permettant de trouver les informations nécessaires sur la carte KorriGo. Les conseillers sont également à leur écoute du lundi au samedi de 8h à 20h au 02 99 300 300 (prix d'un appel local).



Communauté de communes

◆ Une envie d'ailleurs ? Un projet à l'étranger ?

Vendredi 9 février à Montauban-de-Bretagne, venez poser vos questions à de nombreux professionnels de la mobilité internationale et rencontrer plusieurs jeunes du territoire ayant vécu une mobilité.

A destination des curieux, jeunes et adultes avec ou sans projet de voyage défini, le forum de la mobilité internationale permet de s'informer sur les possibilités de départ à l'étranger et d'accompagner à concrétiser les idées de départ.

Que ce soit pour travailler, pour étudier, pour participer à des actions solidaires ou humanitaires ou encore pour découvrir une autre culture, ce forum apporte des clefs pour organiser son départ.

Au programme :

A partir de 17h : visite libre du forum, rencontre avec des professionnels de la mobilité internationale

19h15 : témoignages de jeunes voyageurs

20h : tapas à partager



◆ EHO



Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site internet : www.mairie-gael.bzh
Si vous souhaitez recevoir Gaël Infos par mail, envoyez votre demande à l'adresse mairie.gael@orange.fr

MSA



◆ Dispositif de répit des aidants «Bulle d'air»

Dans le cadre de ses actions de développement sanitaire et social sur les territoires ruraux, la MSA développe depuis de nombreuses années de nouveaux services en réponse aux besoins des territoires.

La MSA Portes de Bretagne initie aujourd'hui le déploiement du dispositif « Bulle d'air sur l'Îlle et Vilaine ».

L'accès au service se déroule de la façon suivante :

- ◆ Ce service s'adresse à toute personne, quel que soit son régime de protection sociale,
- ◆ Les familles intéressées contactent le service Bulle d'air, au moins 10 jours avant l'intervention, pour organiser une visite d'évaluation des besoins à domicile, qui permet de proposer un « relayeur » ayant les compétences adaptées à l'accompagnement de la personne aidée,
- ◆ Le service Bulle d'air peut être sollicité, ponctuellement ou régulièrement, le week-end, les jours fériés, la nuit comme le jour,
- ◆ Toute intervention Bulle d'air fait l'objet au préalable d'un devis personnalisé
- ◆ Dans un souci de souplesse, le service proposé est de type « mandataire encadrée. La référence des emplois est la Convention collective nationale des salariés du particulier-employeur.

Pour toute information contactez Rachelle RENAUDIN, responsable de secteur « Bulle d'air » au 02.99.01.81.31 ou par mail bulle-daire35@amper-asso.fr

SMICTOM CENTRE OUEST

◆ Les biodéchets.

Les biodéchets à trier sont les biodéchets alimentaires et de cuisine actuellement mélangés aux ordures ménagères. Il s'agit donc essentiellement d'épluchures et de reste de repas, d'origine végétale (pas de viande dans les composteurs).

Attention ! Les végétaux et les déchets du jardin ne sont pas concernés. Ils doivent être valorisés prioritairement par paillage au pied des haies, par mulch, compostage en tas... ou si ce n'est pas possible apportés en déchèterie.

Pourquoi le tri à la source ?

Actuellement, les biodéchets sont mélangés aux ordures ménagères lors de la collecte. L'usine de valorisation organique du Smictom réalise déjà une extraction des matières biodégradables pour produire un compost. Mais les évolutions réglementaires obligent désormais à proposer en complément un tri à la source pour faciliter le retour au sol de la matière organique. Une étude est en cours pour des travaux sur l'usine.

Le compostage individuel est conseillé. (Prise en charge de 50% du composteur par le SMICTOM).



Informations :

- La collecte du bac vert se fera tous les 15 jours à partir de 2025.
- Toutes les tontes de pelouse sont acceptées à la déchèterie.

Prochaine parution le 23 février. Dépôt des articles avant le 16 février.

PHARMACIE

M. ESNAULT : 02.99.07.72.19

En cas d'urgence la nuit et le week-end, appelez le 3237.

04 février : Pharmacie de l'étang de la cane à Montfort sur Meu.

11 février : Pharmacie de la Perronaye à Romillé.

18 février : Pharmacie Cariou à Breteil.

25 février : Pharmacie Océane à Saint Méen le Grand.

INFIRMIERS

Mmes AUVE et TALLEC

M. JAUNAY 02.99.07.76.15

DECHETTERIE

Tél : 02.99.07.71.47

Lundi : 08h30-12h00

13h30-18h00

Mercredi : 08h30-12h00

13h30-18h00

Samedi : 08h30-12h30

13h30-17h30

AMBULANCES-TAXIS

Taxis MEWEN 02.99.09.69.34

Taxis FOUREL 06.25.77.20.75

CARS ILLENOO

Horaires du 04/09/23 au 05/07/2024 :

De Gaël Eglise vers Rennes :

Du lundi au vendredi : 6h17.

Du lundi au samedi : 6h51, 13h32.

De Rennes gare routière vers Gaël :

Du lundi au samedi : 12h15, 16h30,

17h15, 18h15

Mercredi : 12h50

NAVETTE RIV

Horaires depuis septembre 2022 :

Ligne Ploërmel > Montauban (gare)

Du lundi au vendredi - Gaël :

7h15 / 18h12.

Ligne Montauban (gare) > Ploërmel

Du lundi au vendredi : Gaël :

8h02 / 19h02.

SPA : 02 99 59 32 74

5A rue Roland Doré – 35000 Rennes

Directeur de la publication :

Denis LEVREL, Maire de Gaël

Coordination, rédaction,

mise en page, distribution :

V. Destruhaut, F. Unterdorfel,

L. Le Roy.

Mairie de Gaël

Photos-illustrations :

Mairie de Gaël

Impression : 400 exemplaires